

Diplôme d'études supérieures spécialisées en musique de film

Téléphone : 514 987-3000 #2671
Courriel : dess.musique.film@uqam.ca
Site Web : www.musiquedefilm.uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
3011	Diplôme d'études supérieures spécialisées en musique de film	Diplôme d'études supérieures spécialisées, DESS	30

Trimestre(s) d'admission	Automne
Contingent	Programme contingenté
Régime et durée des études	Temps complet : 3 trimestres Temps partiel : 4 à 7 trimestres
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts le soir Cours offerts le jour

PROTOCOLE D'ENTENTE

Programme offert conjointement par l' [École des médias](#) (Faculté de communication) et le [Département de musique](#) (Faculté des arts).

OBJECTIFS

Le programme de musique de film offre une formation de deuxième cycle de type professionnel permettant aux étudiants de composer de la musique de film adaptée au contenu cinématographique auquel elle s'associe. Ce programme est fondé sur la nécessité de créer une musique appropriée à la production cinématographique et de l'adapter aux contenus variés de ce média : fiction, documentaire, docu-fiction, etc. De façon plus spécifique, le programme permettra à l'étudiant : d'acquérir les compétences technologiques et méthodologiques nécessaires à la conception et à la réalisation de musique de film; d'acquérir les compétences professionnelles et artistiques nécessaires à la conception et à la réalisation de musique de film; d'acquérir la compétence professionnelle nécessaire à la bonne gestion d'un projet de musique de film; de développer une culture cinématographique basée sur une connaissance élargie du répertoire musical associé au cinéma; de développer un regard critique sur sa pratique professionnelle et sur celle des autres compositeurs; de développer des compétences professionnelles relatives à la capacité de collaborer avec des équipes de travail multidisciplinaires; de concevoir et réaliser une trame sonore adaptée à une production cinématographique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat en musique, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

Être titulaire d'un baccalauréat, obtenu avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent et posséder des connaissances musicales avancées, démontrées lors de l'entrevue de sélection. Tout dossier de

candidature comportant une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

ou

Exceptionnellement, un candidat ayant obtenu un baccalauréat avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3, ou l'équivalent, pourrait être admis, à la condition de posséder une formation additionnelle en musique d'au moins 15 crédits universitaires, ou l'équivalent, complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3, ou l'équivalent, et de posséder des connaissances musicales avancées, démontrées lors de l'entrevue de sélection.

Exceptionnellement, le candidat qui ne détient pas un baccalauréat pourrait être admis à condition qu'il possède une formation professionnelle dans une institution reconnue par le comité de sélection ou une expérience jugée pertinente par le comité de sélection et de posséder des connaissances musicales avancées et les aptitudes requises démontrées lors de l'entrevue de sélection. Dans tous les cas, la formation et l'expérience doivent totaliser un minimum de trois années.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à quinze étudiants à temps complet (ou l'équivalent). Pour une cohorte donnée, les activités du programme ne débutent que si ce nombre d'inscrits est atteint.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission à l'automne seulement.

Connaissance du français

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante de la langue française.

Admissions conditionnelles

Dans le cas où le comité de sélection juge que la préparation du candidat est insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances, il pourra être admis conditionnellement à la réussite de cours d'appoint ou d'une propédeutique.

Méthode et critères de sélection

La sélection des candidats est basée sur la qualité du dossier académique, l'expérience professionnelle, le dossier complémentaire et, et le cas échéant, l'entrevue de sélection.

Tous les candidats doivent présenter un dossier complémentaire qui doit être déposé directement au programme (dess.musique.film@uqam.ca). Ce dossier doit comprendre les éléments suivants:

- 1) Les extraits de quatre compositions selon les critères suivants:
 Extrait #1: fournir la partition d'une composition originale écrite pour un minimum de trois instrumentistes, d'au moins 32 mesures et d'au plus 120 mesures ou d'au moins 45 secondes et d'au plus 3 minutes ainsi qu'un enregistrement audio de la pièce.
 Extrait #2: fournir un enregistrement de musique instrumentale pour un minimum de 6 instrumentistes entièrement produit à l'ordinateur d'au moins 45 secondes et d'au plus 3 minutes.
 Extrait #3: fournir un enregistrement de musique électronique entièrement produit à partir de synthétiseurs, réels ou virtuels, d'au moins 45 secondes et d'au plus de 3 minutes.
 Extrait #4: fournir un enregistrement d'au moins de 45 secondes et d'au plus 6 minutes qui se démarque des deux précédents, soit au niveau de l'instrumentation ou du style.
- 2) Une description analytique en termes musicaux adéquats de ces quatre extraits de compositions, incluant les paramètres esthétiques et techniques ayant présidé à la création (maximum 2 pages).
- 3) Une liste des logiciels d'informatique musicale maîtrisés.
- 4) Une lettre de motivation d'une page

Les candidats non détenteur d'un grade de premier cycle en musique et ceux détenteur d'un baccalauréat en musique obtenu avec une moyenne inférieure à 3,2 sur 4,3 doivent se soumettre à une entrevue de sélection. Dans le cadre de cette entrevue, le candidat pourrait notamment devoir:

- répondre à des questions visant à évaluer ses connaissances générales en histoire de la musique occidentale et des musiques populaires contemporaines;
- démontrer sa capacité à identifier certains éléments du langage musical dans une partition écrite proposée;

Le comité de sélection se réserve le droit d'imposer toute épreuve supplémentaire jugée nécessaire, notamment le dépôt d'extraits de compositions additionnels.

Régime et durée des études

Temps complet : trois trimestres

Temps partiel : quatre à sept trimestres

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Les sept cours obligatoires suivants (30 crédits) :

- EDM7701 Connaissance du répertoire de musique de film avant 1950
- EDM7702 Connaissance du répertoire de musique de film après 1950
- EDM7703 Travail dirigé I : préproduction
- EDM7704 Travail dirigé II : production/réalisation (6 cr.)
- MUS7008 Séminaire sur l'industrie musicale
- MUS7020 Musique de film: orchestration virtuelle avancée
- MUS7021 Musique de film: enregistrement en studio, mixage et synchronisation audiovisuelle
- MUS7030 Création musicale sur commande 1: petits ensembles
- MUS7031 Création musicale sur commande 2: grands ensembles

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Les cours doivent être obligatoirement suivis selon les cheminements prévus.

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DESCRIPTION DES COURS**EDM7701 Connaissance du répertoire de musique de film avant 1950**

Ce cours a pour objectif général de développer chez les futurs compositeurs de musique de film une culture cinématographique, à partir du visionnement d'un corpus de films du cinéma international d'avant 1950 sélectionnés pour leur pertinence en regard de la formation historique, esthétique et critique des étudiants. L'acquisition d'une connaissance élargie du répertoire musical associé au cinéma permettra ainsi aux futurs compositeurs : de reconnaître les tendances marquantes de l'histoire des musiques de film au cours de la période concernée; d'établir leur propre éventail de modèles et de références artistiques, tant sur le plan des langages que sur celui des techniques d'écriture et des méthodes d'élaboration des musiques de film; de porter un regard éclairé et critique sur les différents types de rapports d'ordre narratif, agogique, fonctionnel et esthétique à établir entre le tout et les parties d'un film, d'une part, et sa musique, d'autre part.

EDM7702 Connaissance du répertoire de musique de film après 1950

Ce cours a pour objectif général de développer chez les futurs compositeurs de musique de film une culture cinématographique, à partir du visionnement d'un corpus de films du cinéma international d'après 1950 sélectionnés pour leur pertinence en regard de la formation historique, esthétique et critique des étudiants. L'acquisition d'une connaissance élargie du répertoire musical associé au cinéma permettra ainsi aux futurs compositeurs : de reconnaître les tendances marquantes de l'histoire des musiques de film au cours de la période concernée; d'établir leur propre éventail de modèles et de références artistiques, tant sur le plan des langages que sur celui des techniques d'écriture et des méthodes d'élaboration des musiques de film; de porter un regard éclairé et critique sur les différents types de rapports d'ordre narratif, agogique, fonctionnel et esthétique à établir entre le tout et les parties d'un film, d'une part, et sa musique, d'autre part.

EDM7703 Travail dirigé I : préproduction

Ce cours vise à développer chez les futurs compositeurs de musique de film la capacité à planifier de manière efficace leurs idées musicales dans un contexte de préproduction musicale cinématographique. Plus spécifiquement, par des rencontres collectives régulières et des séances de visionnement qui intègrent le montage et l'évolution du

contenu visuel, cette première partie du travail dirigé donnera aux futurs compositeurs de musique de film l'occasion d'acquérir des connaissances sur les procédures de la conception musicale appliquées au court-métrage qui tiennent compte des aspects du son au cinéma, des champs sonores et des concepts de localisation, de spatialisation et de profondeur, des modes d'écoute du cinéma et des fonctions musicales au cinéma.

EDM7704 Travail dirigé II : production/réalisation

Ce cours vise à développer chez les futurs compositeurs de musique de film la réflexion critique et les habiletés techniques nécessaires à la conceptualisation de propositions musicales dans un contexte de postproduction cinématographique. Plus spécifiquement, par l'enregistrement et le mixage en studio d'une trame sonore, cette deuxième partie du travail dirigé donnera aux futurs compositeurs de musique de film l'occasion d'acquérir des connaissances sur les procédures de la réalisation musicale appliquées au court-métrage qui tiennent compte des protocoles de postproduction cinématographique.

Préalables académiques

EDM7703 Travail dirigé I : préproduction

MUS7008 Séminaire sur l'industrie musicale

Ce séminaire vise le développement de compétences professionnelles nécessaires à la saine gestion d'un projet de musique de film. Par le biais de conférences animées par des acteurs du milieu professionnel, les étudiants pourront se familiariser avec les diverses composantes et les différents enjeux financiers, légaux et commerciaux d'une production musicale dans le contexte cinématographique. Il sera notamment question de contrats de création, de réalisation, d'édition et de distribution; de budgets, de promotion et de produits dérivés; de droits d'auteur, de partenariat et d'éthique professionnelle.

MUS7020 Musique de film: orchestration virtuelle avancée

Objectifs

Cet atelier vise le développement des compétences technologiques nécessaires à la réalisation et à l'orchestration virtuelle d'une maquette audiomidi de musique de film. Les étudiants seront appelés à manipuler l'équipement du studio de production musicale assistée par ordinateur. Ils devront: maîtriser l'usage des principaux logiciels de programmation et de transcription musicale; s'exercer à la production de sons de synthèse; apprendre les différences entre l'orchestration virtuelle et l'orchestration pour instrumentistes; développer des techniques de création de maquettes audiomidi professionnelles.

MUS7021 Musique de film: enregistrement en studio, mixage et synchronisation audiovisuelle

Objectifs

Cet atelier vise le développement des compétences nécessaires à l'enregistrement en studio d'instrumentistes pour la conception et la production d'une musique de film, ainsi qu'au mixage et au matriçage de celle-ci. Les étudiants devront: maîtriser l'usage des principaux logiciels de programmation musicale et de mixage; acquérir les compétences techniques relatives à l'enregistrement; maîtriser les techniques relatives à la sonorisation musicale d'une séquence d'images; comprendre le rôle de l'aide-éditeur à la composition de musique de film; acquérir les compétences techniques relatives au mixage et au matriçage de la musique, de même qu'à la synchronisation audiovisuelle

Préalables académiques

MUS7020 Musique de film: orchestration virtuelle avancée

MUS7030 Création musicale sur commande 1: petits ensembles

Objectifs

Cet atelier vise le développement des compétences artistiques, techniques, méthodologiques et professionnelles nécessaires à la

conception et à la réalisation d'une musique de film. Ces compétences seront développées à travers l'écoute et le visionnement critiques d'extraits ciblés et par la réalisation d'exercices d'écriture pertinents effectués sous la supervision d'un compositeur d'expérience dans le domaine. La contribution de petits ensembles musicaux sera envisagée pour l'interprétation des partitions écrites par les étudiants. Au cours de leur formation, les étudiants-créateurs développeront leur sens du récit et leur réceptivité aux impressions cinématographiques. Ils exploreront une méthodologie efficace, originale et adaptée au contenu filmique. Ils affineront leurs techniques d'écriture et d'orchestration musicales pour de petits ensembles. Ils rencontreront différentes situations d'écriture à l'image et mettront en oeuvre leur sensibilité artistique. Ils accentueront enfin les caractéristiques de leur personnalité musicale dans le contexte d'une association avec une autre discipline artistique. Ils apprendront à préparer une partition pour musiciens jazz ou populaires en prévision d'une séance d'enregistrement avec musiciens et séquences en synchronisation à l'image. Ils apprendront à préparer une partition d'ensemble en prévision d'une séance d'enregistrement avec musiciens et séquences en synchronisation à l'image. Ils devront répondre aux conditions professionnelles de réalisation musicale dans un contexte interdisciplinaire, et ce, en regard des échéanciers, des relations professionnelles, et des conventions et des conditions de l'environnement technique et artistique usuel.

MUS7031 Création musicale sur commande 2: grands ensembles

Objectifs

Cet atelier vise le développement des compétences artistiques, techniques, méthodologiques et professionnelles nécessaires à la conception et à la réalisation d'une musique de film. Ces compétences seront développées à travers l'écoute et le visionnement critiques d'extraits ciblés et par la réalisation d'exercices d'écriture pertinents effectués sous la supervision d'un compositeur d'expérience dans le domaine. La contribution d'ensembles en situation de lecture orchestrale sera envisagée pour l'interprétation des partitions écrites par les étudiants. Au cours de leur formation, les étudiants-créateurs développeront leur sens du récit et leur réceptivité aux impressions cinématographiques. Ils exploreront une méthodologie efficace, originale et adaptée au contenu filmique. Ils affineront leurs techniques d'écriture et d'orchestration musicales pour grands ensembles. Ils rencontreront différentes situations d'écriture à l'image et mettront en oeuvre leur sensibilité artistique. Ils accentueront enfin les caractéristiques de leur personnalité musicale dans le contexte d'une association avec une autre discipline artistique. Ils devront répondre aux conditions professionnelles de réalisation musicale dans un contexte interdisciplinaire, et ce, en regard des échéanciers, des relations professionnelles, et des conventions et des conditions de l'environnement technique et artistique usuel.

Préalables académiques

MUS7030 Création musicale sur commande 1: petits ensembles

CHEMINEMENT SUR TROIS TRIMESTRES À TEMPS COMPLET

TRIMESTRE	COURS			
Automne	EDM7701	MUS7020	MUS7030	MUS7008
Hiver	EDM7702	MUS7021	MUS7031	EDM7703
Été	EDM7704			

CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL**PARTICULARITÉS À RESPECTER**

Les cours « Travail dirigé » EDM7703 et EDM7704 doivent être suivis l'un à la suite de l'autre.

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 14/03/18, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Hiver 2018